

Metz, le 11 janvier 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Gaëlle DELACAUCHY
Tél : 03 87 34 83 50
E-mail : gaelle.delacauchy@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Monsieur le Président
Commission Locale de l'Eau
SAGE Bassin Ferrière
Hôtel de Région
Place Gabriel Hocquart
CS 81004
57036 METZ Cedex 1

OBJET : Dossier de déclaration concernant la remise en état des berges du Conroy - Neufchef
N° GUN 2023-0033
Avis de recevabilité

RÉF. : J:\01 - Metz\04 - SABE\42 - Police de l'Eau\1. Dossiers PE\Travaux sur cours d'eau\NEUFCHEF\
2023_controle+DLE-Conroy\DLE

P.J. : le courrier de recevabilité du dossier
le dossier de déclaration transmis par voie électronique

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de déclaration loi sur l'eau au titre de l'article R. 214-1 du code de l'environnement déposé par M. KLEIN le 15 septembre 2023 concernant les travaux de remise en état des berges du Conroy, est recevable.

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du récépissé de déclaration en date du 15 septembre 2023 ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration en date du 10 janvier 2024 ;
- un exemplaire du courrier envoyé au pétitionnaire valant avis de recevabilité en date du 10 janvier 2024.

Le dossier de déclaration ainsi que les compléments apportés par le pétitionnaire vous sont transmis par voie électronique à Madame Emilie Leboeuf.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER